

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. 11c 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Étranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.
année 6 mois 6 mois
Valais et Suisse . . . 9.— 4.50 2.80
Étranger (envoi des 8 numéros de la semaine) . . 17.— 9.— 6.20
Envoyé par numéro . . . 90.— 12.— 7.—
— Abonnements par poste 50 cts en plus —

ANNONCES:

Canton Suisse Étranger
La ligne en son espace . 0.15 0.80 0.40
Réclame 0.50

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'Administration du Journal“ 81 a.

La Banque Populaire Valaisanne S. A. à Sion demande un

Apprenti

Entrée immédiate.

Dernière

Création!

Flanelle-Chauffe-lit électrique mod. déposé)

Simple! Pratique! Propre! Solide! 50 Watts

Consommation minime de courant! Grande capacité d'accumulation de chaleur.

Prix avec cordon complet de 250 m. fr. 7.80

En vente aux Services Industriels et chez les installateurs. Prospectus à disposition

Seuls fabricants

GUINAND, HUNZIKER & Cie.

NEUCHÂTEL

A VENDRE

faute d'emploi, un bon petit fourneau marque Vulcain, en très bon état. Brûle tous combustibles. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

On demande

à louer

une maraichère, si possible rive droite du Rhône. S'adresser Bureau d'affaires O. Mariéthod & Cie, Sion.

femme de chambre

est demandée de suite, dans petite famille soignée de La Chaux-de-Fonds. Doit savoir coudre et repasser. Bons gages. Références demandées.

Jeune fille

16 ans, cherche place, comme cuisinière. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

On demande

à louer

champs, prés, jardins, marais, grange-écurie. Fournirait lait & domicile. Offres au bureau du journal.

Fabrique de Coffres-forts

incombustibles Demandez prospectus François TAUXE LAUSANNE.

LINGERIE FINE

L. DEPIERRE LAUSANNE 12, PLACE ST-FRANÇOIS MONTREUX 70, GRAND RUE

Pommes de terre

momentanément à bas prix et par toute quantité. S'adresser de suite au Parc Avicole - Sion

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, MAUX DE TÊTE KEFOL

Remède souverain. Toutes Pharmacies. Boîte 10 centimes. 1.50. Ch. Bessada, pharmacien, Sion.

:- Théâtre de Sion :-
SAMEDI 1^{er} NOVEMBRE
GRANDE SOIRÉE DE RIRE
donnée par la
Tournée Roger SARTYS et les Artistes du Kursaal de Lausanne
Le gros succès de fou-rire
LA CHASTE SUZANNE
vaudeville en 2 actes de L. P. Fiers
La Soirée commencera par
L'Anglais tel qu'on le parle
1 acte de fou-rire de Tristan Bernard
La caisse s'ouvrira à 7 h. et le rideau se lèvera à 8 1/2 h. précises.
PRIX DES PLACES DE 1 à 3 fr.
Location ouverte comme d'habitude.

C. MÉTROZ & J. MAYE
architectes, Sion
Bureaux Grand-Pont 5

CINEMATOGRAPHE DU THEATRE DE SION
Dimanche 2 et Lundi 3 novembre 1919 à 8 h. 1/2 du soir.

Grande Soirée de Gala avec **JUDEX** NOUVELLE MISSION
EPISODES IV et V
Il n'y aura pas de représentation samedi soir jour de la Toussaint

Crédit Sierrois
SIERRE

Nous payons:
5 % sur Certificats de dépôt
4 1/4 % sur Carnets d'épargne
4 % sur comptes-courants, disponibles à vue
Nous faisons toutes opérations de banque.
B34523L LA DIRECTION

MAISONS VALAISANNES
désirant être représentées sur la place de GENEVE, pour tous produits ou genre d'affaires, sont priées de communiquer leurs offres et desiderata à Case 2316 Genève. Affaires traitées et représentations à la commission. Pour affaires intéressantes et exclusivité, activité sérieuse assurée!

Vignerons
pour faire une excellente
piquette
à bon marché, approvisionnez-vous de
cidre
que vous ferez fermenter avec votre marc de raisin.
Cidre doux, de 20 à 27 centimes le litre.
Cidre vieux, de 40 à 50 centimes le litre.
Franco Sion.
S'adresser au **PARC AVICOLE, Sion**

Etablissement d'Horticulture et Pépinières
J. P. VALON & FILS
Cologny - Genève
Grand choix d'arbres fruitiers à couteau et à cidre. Forestiers Conifères, Rosiers. Collection générale de plantes d'ornement à feuilles caduques et persistantes. Catalogue s. demande. Tél. 34-10

SAUCISSES fumées
à Fr. 3.— la livre. Saucisses de Lyon à Frs. 2.— la livre, sont livrées contre remboursement par G. BURGISSER, Boucherie chevaline à EMMEN, près Lucerne. Je cherche revendeurs JH2612L

Mosoni & Laveggi
SIERRE
Chaussures en tous genres
BAILLY-SUCCÈS, vente à bon marché
Chaussures fines, de travail, de sport
Souliers pour foot-baal
Articles divers

Occasion unique
Sellier — Epicier
A remettre, cause de départ, magasin d'épicerie, comestible, avec atelier pour fabrication de lâches et couvertures, en pleine activité.
Vastes locaux et grande cour vitrée indépendante située sur grand passage, une des meilleures situations de Genève) avec installation moderne. Convientrait pour jeune ménage, voulant se faire une bonne position. Exploitation facile.
Reprise avec marchandise, environ frs. 10-15.000.
Offres sous L. 199 M. M. Louis Mayor, Chapelle 12, Genève

Une bonne nouvelle
Les chaussures à prix réduits de la part des fabricants sont arrivées au magasin
Adolphe Clausen
Rue de Lausanne SION Rue de Lausanne
Le magasin le mieux assorti et meilleur marché que n'importe quelle maison d'expédition.
Qualité garantie
Envoi par poste
Echange


VIN „KATZ“
Pepto-quinoferrugineux
Il est incontestable que toute personne désirant conserver la santé, combattre l'anémie, retrouver ses forces épuisées par surmenage et surtout dans la convalescence après n'importe quelle maladie, n'emploie que le VIN „KATZ“
Se vend dans toutes les pharmacies
KATZ & FECHTER, BALE
MAISON SUISSE

FABRIQUE DE MEUBLES
P. WIDMANN & CIE
SION
Amenagements complets en tous genres
Prix modérés
Devis sur demande Téléphone 26

LA
BANQUE DE DÉPOT ET DE CRÉDIT
18, rue de Hesse - GENÈVE - 10, rue Diday
bonifie actuellement
5 1/2 0/0
SUR DÉPÔTS A UN AN ET AU DELÀ
(certificats nominatifs ou au porteur, avec coupons d'intérêts semestriels)
Traite, aux meilleures conditions, toutes affaires de banque.

Pâtisserie Keller
Téléphone 182 - SION - Téléphone 182
GRAND CHOIX DE:
Confiserie, Bonbons, Chocolats fins
Pâtisserie, Tranches, Biscuits
Spécialité du jour: gâteaux aux fruits
Millefeuille - Pithivier
ARTICLES AVANTAGEUX
Le Magasin est fermé le lundi.

Fabrique: Téléphone 95 Magasin: Téléphone 105
FABRIQUE DE MEUBLES
REICHENBACH FRES
& Cie., SION
Amenagements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers
Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
Devis sur demande Vente par acomptes


L'élégance est un facteur de réussite dans le monde
Si vous voulez être bien habillés, commandez vos complets sur mesure chez
ALB. WUEST
marchand-tailleur
Rue des Remparts
SION
La plus haute nouveauté en draperie anglaise
Manteaux de pluie


Agriculteurs!
Demandez la
LACTINA SUISSE PANCHAUD
Marque „ANCRE“
aliment incomparable pour l'élevage des veaux et porcelets, qui se trouve de nouveau en vente dans tous nos dépôts.
Lactina Suisse PANCHAUD S. A., Vevey

LETTRE DE PARIS

La situation générale

En France nous sommes tout à la campagne électorale. Dans tous les départements les listes s'élaborent et surtout les listes d'union républicaine.

Certes, il est des régions où la lutte sera plus âpre. On ne parvient pas à s'entendre et les listes sont nombreuses; les électeurs en présence d'un choix aussi considérable se montrent hésitants.

Mais on sait qu'il n'y aura pas normalement de second tour, grâce au système de représentation des minorités qui a été adopté avec attribution à la liste pour laquelle on a le plus voté, des sièges pour l'obtention desquels les autres listes n'atteindraient pas le quotient électoral.

M. Clemenceau a été sollicité par les électeurs du nouveau département du Bas-Rhin d'accepter la candidature au siège qu'occupait M. Gambetta en 1871. Le président du conseil n'aurait certes que l'embaras du choix s'il voulait se présenter.

Dans la Loire, M. Briand a des difficultés. Il avait accepté de prendre la tête de la liste d'union républicaine et puis, au dernier moment, voici que des candidats sur lesquels on comptait se résistent; il n'y a plus de modérés dans la liste d'union; ce qui voyant l'ancien président du conseil a déclaré qu'il renoncerait à sa candidature.

Cet accord est nécessaire; au-dessus des divergences politiques, il y a la nation qui, plus que jamais, a besoin qu'on lui vienne en aide et que l'unanimité des hommes d'ordre, de paix et de progrès se rallient autour d'un programme réaliste, nous reprendrons tous nos étonnettes; mais nous sommes bien tranquilles; l'union pratiquée dans la guerre et dans la période transitoire qui prépare le retour à la vie normale ne cessera plus une fois qu'on en aura goûté les bienfaits.

Le général Fournier en conseil de guerre

Le 4 novembre, le général Fournier qui commandait la place forte de Maubeuge au début des hostilités, comparait devant le conseil de guerre.

Rapportons les faits qui motivent ce procès: Maubeuge avait été investi le 26 août 1914 après que les armées françaises et anglaises eurent été vaincues à Charleroi et à Mons. La place fut l'objet, pendant une dizaine de jours d'un terrible bombardement, et, le 8 septembre, le général Fournier capitulait, estimant qu'il avait tenu assez longtemps pour satisfaire l'honneur militaire et que la prolongation de la résistance devenait une inutile effusion de sang.

Cette commission d'enquête n'avait pas à juger le général Fournier, elle devait se contenter de répondre aux trois questions précédentes et transmettre éventuellement le dossier au président de la République, qui devait en saisir la juridiction militaire, si sur l'un des trois points, le général se trouvait en défaut.

C'est précisément ce qui est arrivé et on prévoit que le Conseil de guerre prononcera une condamnation parce que le général Fournier n'a pas prolongé la résistance jusqu'à la dernière extrémité comme le prescrit le Code militaire.

Au moment où Maubeuge s'est rendu à l'ennemi, la France subissait une crise de découragement dont le général Fournier lui-même participait et il est probable qu'il n'aurait pas capitulé, après la bataille de la Marne, lorsque le succès venait de prouver à la France qu'elle avait tort de désespérer.

SUISSE

Les Conseillers fédéraux s'en vont

On télégraphie de Berne à la « Gazette de Thurgovie » qu'il est question que M. le conseiller fédéral Decoppet succède à M. Ruffy comme directeur du Bureau international des postes.

Avec MM. Ador et Muller, qui ont annoncé leur retrait, cela fait trois conseillers fédéraux qui s'en vont.

Réduction du budget militaire

Des discussions ont lieu actuellement entre les chefs du département des finances et du département militaire en vue de réduire le budget militaire de 1920 de 10 ou 20 millions de francs.

Chambres fédérales

Les Alliés n'ayant pas encore notifié à la Suisse le délai d'adhésion à la Société des Nations, on considère qu'il ne sera pas nécessaire que l'ancien Parlement se réunisse et que l'on pourra attendre l'entrée en fonction du nouveau Conseil national, soit jusqu'en janvier.

Nouvel ambassadeur de France

On apprend que M. Allizé, actuellement chef de la mission française à Vienne, a été nommé ambassadeur de France à Berne, en remplacement de M. Dutasta.

Suisse et Turquie

Le bruit court, dans les milieux financiers que la « Deutsche Bank » aurait décidé de procéder à l'appel des montants non libérés sur les actions de la Société des chemins de fer de Bagdad. D'autre part, il est question de la part de l'Entente d'opérer une saisie sur le réseau d'Anatolie-Bagdad, à titre de garantie pour l'indemnité de guerre qui sera exigée de la Turquie.

La poste aérienne supprimée

La poste aérienne suisse en exploitation sur les parours Zurich-Berne-Lausanne-Genève, est supprimée à partir du 1er novembre.

Un procès monstre

Le tribunal correctionnel de Berne aura prochainement à juger un nouveau procès monstre. Le dossier comprend environ 1000 pages et l'on prévoit que les débats dureront trois jours. Au banc des accusés figureront trois pauvres employés de la régie des alcools et neuf grandes maisons. Les employés sont accusés de corruption et de violation de leurs devoirs de service; les maisons sont accusées de subornement des dits employés.

Empoisonnée par les champignons

A Genève, une blanchisseuse, Mme veuve Veillet, âgée de 63 ans, est morte empoisonnée par de fausses oronges qui lui avaient été données par un maçon italien, M. Raspolini. La fille de la défunte, Mlle Marie Veillet, âgée de 32 ans, qui avait également absorbé les fausses oronges, est mourante. De nouveaux cas d'empoisonnement par les champignons ont encore été signalés à la police.

Un assassinat à Zurich

Dans la nuit de mardi à mercredi, le restaurateur Fritz Klugel, propriétaire du bar automatique de la rue de la Gare, a été volé et assassiné. A 1 h 30, il voulait fermer son local et se rendit avec la recette du jour à la cuisine, afin d'y déposer cet argent dans un coffre-fort qui y était installé. Dans le café restait un garçon et la cuisinière. Comme Klugel tardait à rentrer, la cuisinière se mit à sa recherche. A la cave, en allumant l'électricité, elle se trouva en présence d'un jeune homme inconnu, qui tourna rapidement le commutateur. La cuisinière appela au secours et s'élança dans le corridor pour sortir de la maison. Comme elle allait atteindre la porte, trois jeunes inconnus la dépassèrent et s'élançèrent dans la rue de la Gare. Ils avaient disparu avant que la cuisinière ait pu avertir les passants.

La police, immédiatement appelée, a constaté que Klugel gisait sur le sol de la cuisine, à côté du coffre-fort. Il avait reçu un coup d'un instrument contondant au-dessus de l'œil droit et il portait au cou des traces de strangulation. Ses mains étaient liées avec une courroie de cuir à la poitrine. Son visage était recouvert d'un linge. Dans la serrure du coffre-fort se trouvaient des clefs étrangères. Le coffre-fort n'a pas pu être ouvert. Par contre, les malfaiteurs avaient pris dans les habits de la victime, une montre en or à double cuvette portant le monogramme F. K., un porte-feuille en cuir brun clair, contenant probablement des billets de banque, ainsi qu'une porte-monnaie. Un chapeau de feutre est resté sur le théâtre du crime.

La succession de M. Ador

On parle de M. Evéquoz

On écrit de Berne à la « Tribune de Lausanne »:

Jusqu'ici, on admettait généralement que le successeur de M. Ador au Conseil fédéral serait choisi parmi les membres du centre. Les élections au Conseil national rendent cette solution moins certaine. Il faut s'attendre en tout cas à voir la droite intervenir avec énergie en faveur de l'élection d'un catholique romand M. Musy ou M. Evéquoz. Dans le « Vaterland » de ce jour, M. Franz d'Ernst rompt une lance en faveur de cette combinaison.

L'auteur relève que jusqu'ici, dans la Suisse française, le centre et la droite étaient également représentés par onze conseillers nationaux, non compris les catholiques jurassiens. Aujourd'hui la droite conserve ses positions (elle les augmente même d'un siège par un gain dans le canton de Fribourg); au contraire la députation libérale se voit réduite à huit membres, chiffre qui est loin de re-

présenter le septième de l'assemblée. Les 40 000 électeurs conservateurs catholiques romands n'ont jamais été représentés au Conseil fédéral depuis 1848; l'heure serait venue de combler cette lacune. Si l'on se place au point de vue des partis cantonaux les libéraux genevois pas plus que les radicaux neuchâtelais avec deux mandats de chaque côté, ne pourraient concourir avec les conservateurs fribourgeois ou valaisans.

La rédaction du « Vaterland » fait toutes réserves au sujet de la thèse de son correspondant. Toutefois il faut prévoir l'éventualité où la droite la ferait sienne. Dans ce cas quelle serait l'attitude des agrariens et bourgeois de la Suisse allemande? Le fait que Fribourg et Valais sont des cantons agricoles porte à croire que le centre gauche porterait plutôt son choix ce côté. Quant à la gauche elle vovera sans doute pour M. Calame qui recueillera ainsi un nombre de suffrages assez égal à ceux obtenus par le candidat conservateur. Il est évident que les libéraux romands auront quelque peine à trouver des candidats dans les autres partis.

Ainsi la question paraît plus confuse que jamais. D'ici à quelques semaines, on verra quelle tournure elle prend. N. R. — Le Valais qui, depuis son entrée dans la Confédération, n'a jamais eu de représentant au Conseil fédéral serait heureux d'y voir enfin siéger un de ses magistrats et M. Evéquoz est certainement qualifié pour occuper ces hautes fonctions.

CANTON DU VALAIS

Les élections au Conseil National

Les résultats définitifs

Voici les résultats totaux définitifs des élections au Conseil national, communiqués par le Département de l'Intérieur.

Liste I. — Dellberg 3827 voix; Naine 3553; Schärer, 3453. Aucun élu.

Liste II. — Défayes 6859; Lorétan, 5915; Couchevin 6819; Trottet 5329; Bürcher 5670 de Torrenté 6226; Défayes est élu.

Liste III. — Evéquoz 24,751; Kuntschen, 20,953; Pellissier 20,375; Petrig 22,084, Seiler 22,374. Tous élus.

Suffrages de partis: Socialistes 11 030; Libéraux 37 227; Conservateurs 115 953; Total 164 210; Quotient: 23 459.

Les résultats de quelques communes connus tardivement ont modifié les totaux publiés jusqu'ici relativement au nombre de voix obtenus par les candidats conservateurs et par M. Bürcher et de Torrenté.

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat, après avoir examiné, d'une part une requête des districts intéressés, notamment celui de Conches, et d'autre part, la situation financière du chemin de fer de la Furka estime nécessaire d'étendre à l'année 1920, l'aide financière décidée le 28 décembre 1918 et confirmée par les arrangements conclus, d'une part entre les communes et l'Etat et d'autre part, entre la Confédération, la Compagnie et l'Etat du Valais en date des 7 avril et 10 juin 1919.

Il approuve un projet de lettre présenté par le Département des Finances adressée à ce sujet au Conseil fédéral.

Le Département de l'Intérieur fait rapport sur deux conflits qui avaient éclaté entre ouvriers et patrons (à Loèche: scierie Fischer & Cie. et à Viège: Lonza S. A.). Une entente à l'amiable étant intervenue grâce à la médiation du Département dans les deux cas, il n'y a pas eu lieu de convoquer l'Office de conciliation.

Il est accordé à Mlle Andréa Magnenat, de Vaulion (Vaud) au vu du brevet qui lui a été délivré par le Gouvernement vaudois, l'autorisation d'exercer la profession de sage-femme dans le Canton.

Le Conseil d'Etat décide de placer sous le régime de la loi fédérale sur les fabriques l'établissement Schmid-Fischer, scierie et fabriques de caisses à la Souste-Loèche.

M. le Chef du Département des Finances dépose un avant-projet de loi sur l'assurance obligatoire des bâtiments contre l'incendie.

Il est pris acte, avec remerciements pour les services rendus, de la démission de M. l'abbé Fr. Schaller, comme professeur de la classe de syntaxe au collège de Brigue.

Ensuite de cette démission, M. Goltspomer, professeur de Rudiments, est nommé professeur de syntaxe; M. Vogel, professeur de principes est nommé professeur de Rudiments, et M. l'abbé Walther Zen-Ruffinen, à Loèche, est nommé professeur de principes.

Le Conseil d'Etat décide d'assurer contre les accidents les instituteurs qui prendront part aux prochains cours de gymnastique pour instituteurs, qui seront donnés dans le Canton, assurance dont l'Etat assume la charge.

Le Conseil d'Etat, vu une demande du Conseil du district de Conches; considérant qu'il est de toute nécessité que la route de la vallée de Conches reste ouverte en hiver, charge le Département des Travaux publics de prendre les mesures nécessaires dans ce but et de faire, au besoin, exécuter le déblaiement des neiges aux frais des communes récalcitrantes.

Il adopte la liste des tractanda pour la session de Novembre 1919.

Il adopte le projet de contrat entre l'Etat du Valais et la Société des Salines suisses du Rhin réunies, concernant une concession de gisements de sel et d'eau salée dans le canton

du Valais; le Conseil d'Etat sollicitera du Grand Conseil l'autorisation de signer ce contrat.

Grand Conseil

Voici la liste de tractanda de la session du Grand Conseil qui s'ouvre le lundi 10 novembre:

- 1. Projet de budget pour l'exercice de 1920; 2. Opportunité d'une révision partielle de la Constitution (2ds débats); 3. Revision de l'art. 84 de la Constitution. (Proportionnelle). (2ds débats); 4. Loi concernant la révision de la procédure civile (2ds débats); 5. Décret concernant l'assainissement de la plaine du Rhône de Sion à Riddes (2ds débats); 6. Décret concernant les travaux de réparation et de construction au collège de Briège. (2ds débats); 7. Décret concernant la correction des routes cantonales de Bagnes et du Grand-Saint-Bernard à l'intérieur de Sembrancher (2ds débats); 8. Projet de loi concernant l'utilisation des forces hydrauliques; 9. Projet de loi sur l'assurance obligatoire des bâtiments contre l'incendie. (Ce projet ne pourra être discuté dans cette session, toutefois le Grand Conseil est prié de nommer la Commission chargée de l'examiner); 10. Projet de décret concernant l'engagement du bétail; 11. Projet de décret concernant la réfection de la route Vex-Evolène, dès le Grand Torrent à Notre-Dame de la Garde, territoire de la commune d'Evolène; 12. Projet de décret modifiant les art. 23 et 24 du décret du 21 mai 1912 sur l'organisation de l'état civil; 13. Projet de décret concernant l'endigement de la Drance à Liddes; 14. Projet de décret concernant la construction d'un barrage dans les gorges de la Tine sur territoire de la commune d'Ardon; 15. Projet de décret concernant la correction de la route cantonale du val de Bagnes à l'intérieur du hameau de Villette; 16. Projet de décret concernant la majoration de crédits à solliciter pour l'exécution des travaux d'assainissement de la plaine du Rhône entre Viège et Rarogne et entre Riddes et Martigny; 17. Projet de décret concernant la correction de la route de 1re classe de Sion-Bramois-Grône, à travers le village de Bramois; 18. Projet de décret concernant la construction d'un bâtiment pour le laboratoire cantonal de chimie; 19. Achat de maisons pour les postes de gendarmerie de Brigue et de Loèche; 20. Concession d'une mine de sel aux Salines suisses du Rhin réunies; 21. Motions; 22. Taux d'impôt de communes; 23. Naturalisations; 24. Pétitions; 25. Recours en grâce; 26. Crédits supplémentaires; 27. Communications diverses.

FAITS DIVERS

Traction électrique

Les nouveaux types de locomotives électriques ont été mis en essai sur la ligne du Lötschberg, ces derniers temps. Ce sont deux machines à six essieux et deux locomotives à cinq essieux, fabriquées, les premières à Oerlikon, les autres à Baden. Les expériences faites avec ces deux types de machines ont été excellentes. La locomotive à cinq essieux s'est révélée particulièrement économique.

La détresse du Lötschberg

Le Conseil d'Etat bernois adresse au Grand Conseil un rapport sur le projet de loi concernant l'aide financière à apporter aux lignes de chemin de fer se trouvant dans une situation précaire. Au cours de ce rapport, le Conseil d'Etat déclare que la Compagnie du Lötschberg devra s'arranger avec ses créanciers par la voie d'un concordat judiciaire ou extra-judiciaire.

Pour trer l'entreprise de sa situation précaire et lui assurer son rendement à l'avenir, il n'y a qu'un moyen: les créanciers doivent renoncer à une partie de leurs créances, particulièrement aux intérêts, et les actionnaires doivent réduire dans une certaine mesure la valeur de leurs titres, les actions subsistantes devant être remplacées par des prestations attendues de la Confédération et d'intéressés français.

Conférences Schwar

Les agriculteurs sont informés que M. Schwar donnera les conférences suivantes: Lundi, 3 nov. à 8 h. du soir à Montana; Mardi, 4 nov. à 7 h. 1/2 soir, à Chermignon; Mercredi, 5 nov. à 7 h. 1/2 soir, à Lens. Les intéressés sont cordialement invités à s'y rendre nombreux.

Expédition des moûts

Table with 4 columns: Report 1re liste, fûts, litres, degré. Rows include Salquenen, Sierr, Granges-Lens, St-Léonard, Sion, Ardon, Riddes, Charrat-Fully, Martigny, Total.

Maïs

L'Office fédéral de l'alimentation a de nouveau diminué de 2 francs par 100 kg. le prix du maïs en grains. Le nouveau prix ne

pourra plus être abaissé au cours des mois prochains. L'Office de l'alimentation se réserve de le relever au cas où la nécessité s'en ferait sentir.

Les provisions de maïs sont suffisantes pour satisfaire la demande. On peut s'attendre à ce que les nouveaux prix exercent notamment une nouvelle pression sur les prix excessifs du foin.

Les avoines et orges fourragères sont également abondamment à disposition; de grandes quantités de tourteaux sont déjà livrées et d'autres doivent être fournies plus tard.

En utilisant d'une manière appropriée les fourrages concentrés disponibles particulièrement le maïs, et la petite récolte de foin, on doit pouvoir assurer l'affouragement pendant l'hiver du bétail suisse existant et intensifier son rendement.

AVIS

Samedi jour de la Toussaint étant fêté chômé, le journal ne paraîtra pas lundi. Prochain N° mardi soir.

Chronique sédunoise

Théâtre

Nous rappelons l'amusante et grande soirée extraordinaire qui sera donnée demain samedi au théâtre par l'excellente troupe Roger Sarty. Les neurosthéniques feront bien de se donner rendez-vous au Théâtre, ils seront certains d'y trouver la guérison.

« La Chaste Suzanne » est une amusante comédie qui fera rire aux larmes jeunes et vieux.

Le rideau se lèvera à 8 h. 1/4 précise sur « L'Anglais tel qu'on le parle », irrésistible fou-rire. Afin d'éviter l'encombrement du guichet le soir, la caisse s'ouvrira à 7 h. 1/2. Il y aura foule certainement.

Cinématographe

Le théâtre étant occupé par la troupe Roger Sarty, il n'y aura pas de représentation cinématographique samedi soir. Dimanche et lundi seront donnés les épisodes IV et V de Judd, une comédie en 3 actes « Les Roses de Vie » et autres films intéressants.

CHRONIQUE AGRICOLE

Novembre aux champs

Ceux qui sont en règle avec les semences doivent s'occuper à labourer pour les cultures de printemps. Cette précaution aérer le sol pendant l'hiver et ainsi la vermine et ses œufs mis à découper n'auront plus d'abri contre le froid et périront. Aussitôt après les premières gelées, on transportera le fumier sur ces terres pour l'enfouir dès que le temps sera favorable. Un autre travail dans les champs, lorsque les frimas le permettront, sera celui du défrichement des landes.

Auoutons qu'il ne faut pas hésiter à travailler aux vieux prés et à les retourner. C'est tout profit; pendant l'hiver, les mottes ont le temps de pourrir et, au printemps, on sème et on enterre d'un coup de herse de l'avoine qui vient très bien.

C'est aussi le moment de fumer les prairies avec du bon fumier de ferme. Ne pas négliger la réparation des rigoles d'arrosage et d'assainissement; enlever les carex et les ronciers et étendre les taupinières.

Au bois, il est bon de préparer le terrain que l'on veut ensemencher à la fin de l'hiver et de se mettre à l'exploitation des taillis et des coupes de futaies. Continuer l'élagage qui permet d'équilibrer les arbres sur un fût sain et droit.

Au vignoble, on procède aux défouillages et on poursuit les sulfatages. On brètera les jeunes plantations pour les garantir du froid.

A la cave, on surveillera attentivement les évolutions du vin nouveau en travail.

Au jardin fruitier, raclez des mousses et des lichens, chaulagez des arbres ainsi vigoureusement dépouillés des nichées de parasites recrépissage des murs d'espaliers.

Au jardin potager, défouillez et fumez. On butte en prévision de la gelée, artichauts et céleris on récolte les choux de Bruxelles dont la saison commence qui se poursuit jusqu'en mars; disposer en jauge la provision de choux pommes en ayant soin d'incliner les têtes vers le Nord. Recourir aux silos pour les carottes, betteraves et navets et à la cave pour les cardons, chicorées, céleris, choux-fleurs, scaroles et artichauts. Protéger contre le froid les fraisiers des quatre saisons.

On continuera le battage des céréales, leur nettoyage et leur engrangement. On inspectera aussi, et plusieurs fois par jour, les bêtes à l'engrais et de temps à autre, l'état des magasins.

Régime d'hiver pour le bétail: racines mêlées aux fourrages secs; préparation des bœufs et des moutons pour la boucherie; pour ser celle des porcs adultes et des vieilles truies; aérer les logements et faire sortir pendant une demi-heure, au moment, par exemple de l'enlèvement et du renouvellement des litières les vaches à lait; également, par beau temps, promener les poulaillers.

Luy Cocktail - Le seul et le premier apéritif VALAISAN

Echos

Le prix des vieux timbres

On a vendu ces jours derniers à l'hôtel de la rue Drouot, à Paris, une collection de timbres-poste. La vente a produit 270,000 fr., à quoi il faut ajouter les frais et la taxe de luxe, soit en tout près de 300,000 francs. Les deux prix les plus élevés ont été payés pour des timbres roumains-moldaves. Une paire de 27 paras bleu sur rose s'est vendue 7150 francs. Mais l'enchère sensationnelle est celle qui a porté à 24,000 fr. (ce qui avec les frais et la taxe de luxe fait net 28,200 fr.) une enveloppe de Roumanie-Moldavie de 1858, affranchie avec trois timbres de 108 paras. C'est le plus haut prix atteint jusqu'ici à l'hôtel Drouot pour des timbres-postes. Un timbre de Grande-Bretagne 1840, un penny noir marqué V. R. (Victoria Regina) dans les angles, ne s'est vendu que 545 fr., quoique ce soit un exemplaire de la première vignette postale qui ait été émise au monde. Un timbre français d'un franc, marqué France 1849, oblitéré, a été adjugé pour la somme de 4150 francs.

Le vaccin contre la vieillesse

Il n'est bruit dans les journaux que d'une découverte stupéfiante due à un médecin russe établi à Paris, le Dr Woronoff, qui aurait trouvé, paraît-il, le moyen de supprimer la vieillesse. Le docteur Woronoff, d'après les explications qu'il a fournies lui-même aux journaux, a arraché à de jeunes moutons les glandes interstitielles, les a introduites dans le corps de vieux moutons arrivés au dernier degré de la décrépitude, et soudain ces animaux ont retrouvé leurs forces; pris d'un regain de fougue et de jeunesse on les a vus se livrer à des cabrioles à faire envie aux downes les plus experts. Des expériences ont été faites sur 120 moutons; elles ont toutes réussi. Le Dr Woronoff affirme que l'homme peut bénéficier de cette découverte et qu'il suffira de greffer sur un vieillard de 80 ans les glandes interstitielles d'un homme de 20 ans pour inoculer et rendre au premier torse la vigueur et la jeunesse du second. Déjà on nous apprend que des médecins américains viennent de tenter l'expérience sur un condamné à la mort. On ne sait pas encore quel en est le résultat.

Nous ne savons trop s'il faut prendre au sérieux l'étrange découverte du Dr russe. Jusqu'à plus ample informé, il va sans dire que le scepticisme s'impose. Le rêve de la Fontaine de Jouvence est aussi vieux que celui de la pierre philosophale. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'homme aspire à se soustraire aux lois inexorables de sa destinée et essaye de combattre ou d'éliminer la maladie et la vieillesse. Le Dr Woronoff aurait réalisé, assure-t-on, ou tout au moins il se flatte de réaliser la seconde partie du programme, puisqu'il se vante carrément de supprimer la vieillesse. Attendons de voir avant de croire.

Deux dates

Pendant leur occupation de Tarnopol (Pologne), les Allemands érigèrent un monument qui porte cette inscription: « Guillaume, empereur d'Allemagne et roi de Prusse s'est arrêté ici le 25 juillet 1917 ». Cette inscription a été respectée, mais lorsque la ville de Tarnopol fut libérée par une division de polonais américains, l'inscription s'est allongée de ces lignes: « et le 4 juillet 1919 les chasseurs de la 6e division sont entrés dans la ville. Ils y sont restés ».

Le jeu de cartes de la paix

Un nouveau jeu de cartes vient d'être lancé en Amérique: le jeu de cartes de la paix. Le roi de cœur est remplacé par M. Wilson; celui de carreau par M. Lloyd George; celui de trèfle, par M. Sonnino, et celui de pique, par M. Clémenceau.

Les quatre valets sont le colonel House, le général Pershing, M. Balfour et M. Tardieu. L'as de trèfle est remplacé par la figure de la Société des nations.

Une drôle de nouvelle

On mande de Londres que le célèbre chanteur russe Chialiapine a été fusillé par les bolcheviks parce qu'il a été atteint par une maladie contagieuse dont les bolcheviks craignent la propagation. Si la nouvelle n'est pas un canard, comme elle en a l'air, voilà bien un moyen de prophylaxie inédit dans la société humaine. Jusqu'ici on abattait les vaches atteintes de fièvre aphteuse et on soignait nos frères malades. Les bolcheviks fusillent ceux qui sont atteints de maladies contagieuses. Cela économise évidemment les frais de pharmacie et de médecin.

ETRANGER

Vaines renonciations

Les archiducs Joseph-Ferdinand et Henri-Ferdinand, les archiduchesses Marguerite, Germaine et Agnès, frères et sœurs de l'archiduc Joseph-Ferdinand, chef de la branche de Habsbourg-Lorraine-Toscane; la grande-duchesse douairière Alice de Toscane, leur mère; les archiducs François-Salvator et Hubert-Salvator leurs neveux à la mode de Bretagne, se référant aux termes de la loi du 3 avril 1919 concernant le bannissement et la renonciation au pouvoir de la maison des Habsbourg, ont déclaré renoncer à leur titre de membres de cette maison, ainsi qu'à toutes prétentions au pouvoir, et demandent à être considérés comme de fidèles citoyens de la République.

Le gouvernement a trouvé cette déclaration insultante. D'ailleurs, la loi du 3 avril 1919 ne s'étend pas aux archiducs et aux archiduchesses de la branche de Toscane.

L'exécution de Lenoir

Vendredi matin, au moment où l'on faisait la toilette du condamné Lenoir, son avocat M. de Molènes, a protesté contre l'exécution de la sentence avec une force extraordinaire, qui, étant donnée la grande estime qu'on a pour cet avocat, a produit une considérable impression. Il embrassa son client. Il le suivit jusqu'au psteau, en proie à une émotion indicible, peu habituelle aux professionnels quand ils n'ont déjà plus d'espoir de sauver leur client. Quand les douze balles du peloton eurent transpercé la pauvre loque humaine qu'était devenu Pierre Lenoir, l'avocat, étendant la main au-dessus de son cadavre, cria à l'assistance officielle ces mots: « Il ne fut jamais un traître, je vous l'affirme ».

René Lenoir, à Paris, et les yeux pleins de larmes, il dit à plusieurs: « L'exécution de ce matin est une page de la plus mauvaise époque de l'histoire, et je ne cesserais de répéter: « Pierre Lenoir n'a jamais été un traître ».

L'armée française

Le « Matin » expose les lignes générales du plan d'organisation de la future armée française préparé par l'état-major pour être présenté au gouvernement de demain.

Le nombre des divisions de l'armée qui dépendra de l'attitude de l'Allemagne et des conventions militaires à passer avec l'Angleterre, les Etats-Unis, la Belgique et la Pologne, est laissé en blanc.

Dans le nombre des divisions, une large part sera faite aux divisions coloniales, marocaines et noires, etc.

L'ossature de l'armée sera constituée par 100 ou 150,000 engagés ou réengagés. Le reste de l'armée sera fourni par le service obligatoire universel, qui ne devra pas dépasser un an.

Les cadres sortiraient d'une seule école d'instruction polytechnique. Les autres écoles

seraient seulement des centres d'application ou de perfectionnement. Les réserves seraient astreintes à des périodes d'instruction plus courtes plus fréquentes et plus intenses qu'avant 1914. Les fonctions d'officier de réserve pourront être rendues obligatoires pour certains citoyens.

Révélations de Czernin

Le comte Czernin écrit ce qui suit dans ses souvenirs publiés dans la « Gazette de Voss » sur le rôle du kronprinz:

« Lorsque je revis le kronprinz en été 1917 après plusieurs années, Wilhelm était très fatigué de la guerre et désireux de la paix au vrai sens du mot. Je voyageais sur le front de France afin de le rencontrer et de voir s'il ne serait pas possible d'arriver par lui à faire pression dans un sens accomplissant, avant tout sur la classe militaire dirigeante. Le long entretien que j'eus avec lui me prouva que s'il fut belliqueux, il était devenu absolument pacifiste. A mon retour, l'empereur lui écrivit une lettre, inspirée par moi, dans laquelle se trouvait le passage suivant:

« Je possède des indices certains que nous pourrions gagner la France pour nous si l'Allemagne se décidait à faire certains sacrifices territoriaux en Alsace-Lorraine. Si nous gagnons la France, nous serons vainqueurs et l'Allemagne ne portera pas seule le poids du sacrifice. »

« Je suis disposé à renoncer non seulement à la Pologne entière mais à céder aussi la Galicie aux Polonais et à aider à ce que cet empire soit incorporé à l'Allemagne ».

La réponse du kronprinz fut très amicale et accueillante, mais il se répandait en phrases générales, et il était clair que les classes militaires avaient réussi à étouffer dans l'œuf les efforts qu'il faisait.

Lorsque, quelque temps plus tard, je rencontrai Ludendorff à Berlin, cette opinion se renoua à la suite des paroles qu'il m'adressa: « Qu'avez-vous fait avec notre kronprinz? Il était tout à fait mou, mais nous l'avons à nouveau remonté. »

Le jeu était toujours le même pendant toute la durée de la guerre. Une seule volonté régna sur toute l'Allemagne, et cette volonté fut celle de Ludendorff. Ses pensées n'étaient que pour les combats, et son âme pour la victoire. »

Découverte archéologique

Le service des fouilles des Musées du Cinquantenaire (Bruxelles) vient de reconnaître que des levées de terre existant à Boisfort (près de Bruxelles) constituent la plus importante nécropole à incinération de l'âge de la pierre polie qu'on ait trouvée en Belgique.

Il a mis à jour d'admirables poteries et beaucoup d'ustensiles qui datent nettement de l'âge de la pierre, haches polies et autres instruments en silex.

Tous ces objets ont été portés au Musée. Les fouilles continuent.

Une usine s'effondre

Les journaux publient la nouvelle d'une grande catastrophe qui s'est produite à Padoue; le bâtiment de l'usine hydroélectrique s'est effondré dans le canal de Piovo.

Le « Secolo » écrit que l'effondrement du bâtiment s'est produit en très peu de temps avec un bruit formidable. Une immense foule a assisté à cette scène impressionnante. Les ouvriers qui se trouvaient dans l'usine ont pu se sauver. La ville est sans eau et sans lumière.

Les responsabilités

Poursuivant l'enquête sur les responsabilités de la guerre, la « Freiheit » constate que les milieux responsables de Berlin connaissent exactement le contenu inacceptable de l'ultimatum autrichien, qui ne devait être qu'une provocation à la guerre.

M. Muchlon prouve que, bien avant sa transmission, M. Helfferich lui en a dit le contenu qui a été communiqué en même temps à M. Krupp par l'empereur lui-même.

Le 15 juillet M. de Schoen transmettait de Berlin à M. de Hertling, leader du centre bavarois et ministre en Bavière, les trois points principaux de l'ultimatum et l'amiral Tirpitz avait reçu le 13 juillet déjà, de Berlin, les mêmes informations.

Comme la rédaction de la note avait eu lieu à Vienne, le 14 juillet seulement, cette révélation de l'amiral Tirpitz prouve combien exacte l'action avait été auparavant discutée en détail à Berlin.

L'empereur, M. de Bethmann-Hollweg et M. de Jagow portèrent ainsi une complète responsabilité solidaire pour le contenu inacceptable de la note à la Serbie, comme aussi du bret d'Etat qu'elle accordait et destiné à entraver toute action médiatrice.

Le texte de la note a été connu à Berlin au plus tard le 22 juillet, soit un jour plein avant sa remise à la Serbie.

L'Allemagne aurait toujours eu suffisamment de temps pour éviter l'incroyable crime. Un seul télégramme aurait suffi, mais on a laissé le malheur suivre son cours parce qu'on ne voulait pas empêcher la guerre.

DERNIERE HEURE

Suisse et Pologne

VARSOVIE, 30. — M. Albert Junod, chef de la mission diplomatique suisse que le Conseil fédéral a envoyée en Pologne, accompagné de M. Benziger, a été reçu au palais du Belvédère par M. Pilsudski, chef de l'Etat polonais. M. Junod était porteur d'une lettre de M. Ador à l'adresse de M. Pilsudski. Dans son allocution, M. le ministre Junod a indiqué le but de sa mission, qui était de créer des liens nouveaux et de resserrer ceux qui existaient déjà entre la Pologne et la Suisse et de faciliter les relations économiques et politiques que ces deux pays sont appelés à avoir.

M. Pilsudski a exprimé sa satisfaction de recevoir la mission du gouvernement de la Confédération suisse et a ajouté que le gage des bonnes relations entre les deux pays sera l'amitié qui unit la Pologne à la Suisse, qui a généreusement offert un asile aux Polonais persécutés lors des guerres d'insurrection.

BERNE, 30. — Selon le « Kurier Porany » vu le développement des relations économiques qui s'établissent entre la Pologne et la Suisse il a été créé à Berne, avec l'aide du gouvernement fédéral, une société suisse pour l'échange des marchandises dont le but serait d'aider au développement du commerce polono-suisse par voie de compensation. Une succursale de cette société a été ouverte à Varsovie. Cette institution sera complétée par une banque suisse dont le rôle sera d'accorder des crédits à longue échéance et de faciliter les paiements internationaux, en prenant en considération les circonstances défavorables actuelles du change.

Devant Pétrograd

REVAL, 30. — Les troupes du général Ladoner, combattant dans la direction de Pétrograd ont rejeté l'ennemi, bien supérieur en nombre qui a attaqué les troupes estoniennes pendant toute la journée. Ces dernières ont conquis vers le soir deux villages à 25 km. au sud-est de Krasnaja-Gorka. Elles ont fait 100 prisonniers et ont pris deux mitrailleuses et du matériel de guerre. Après la forte contre-offensive bolcheviste, l'armée russe du nord-ouest de Youdenitch a été obligée d'abandonner Krasnoje-Selo et Pawlowsk. Elle a pris position momentanément en demi-cercle autour de Gatchina à 15 ou 20 km. de la ville.

Fiume et les Etats-Unis

PARIS, 30. — Le « Petit Parisien » dit que la délégation italienne a communiqué mardi à la conférence le refus des Etats-Unis opposés au projet de M. Tittoni, concernant Fiume, à l'issue du conseil des ministres italiens.

Le mot sur les lèvres

Il est des circonstances de la vie, douloureuses et pénibles, où tout à coup se présente à l'esprit l'idée apaisante et consolatrice, où un mot prometteur est prononcé tout comme: A cette heure incertaine où rampent les ténèbres. La prière, en secret, vous écarte les lèvres.

Bien des malades épuisés et pantelants arrivés au bout de leurs forces, désespérés des efforts et des soins inutiles ont un soir, un soir de désespoir prononcé ces mots souvent lus, souvent entendus:

PILULES PINK

Pilules Pink pour personnes pâles

Et ce sont bien là les mots prometteurs de bonheur, qu'il faut prononcer quand la santé est dans le malheur.



Mlle Thérèse Durand

Dans la famille de M. Durand, régisseur à Ruch (Gironde-France), on a prononcé un jour le nom des Pilules Pink. La santé de la jeune fille de la maison, dont nous donnons ici le portrait, laissait beaucoup à désirer, malgré les soins, le repos, une nourriture saine. Mais comme on pareil cas la sœur aînée avait été guérie précisément par les Pilules Pink on fit de nouveau appel à ces bonnes pilules et Mme Durand pouvait bientôt écrire: « Vos bonnes pilules ont encore apporté la guérison à la maison. Ma fille très anémiée a été très vite guérie. Je m'y attendais d'ailleurs, me rappelant combien les Pilules Pink avaient fait de bien à mon aînée dans un cas semblable ».

Ceux qui souffrent ici-bas souffrent souvent parce qu'ils ne savent pas et c'est pour cela que nos exemples de guérison sont là.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie la faiblesse générale, l'épuisement prématuré la chlorose des jeunes filles et les troubles de croissance. Elles guérissent les maux d'estomac et, parfait tonique des nerfs, arrêtent l'épuisement nerveux et les troubles neurasthéniques.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt: Pharmacie Junod 21 quai des Bergues, à Genève: Fr. 3,50 la boîte

100,000
EXEMPLAIRES
Messenger Hygiène
sont à distribuer gratuitement
sur demande
PAR LA
Fabrique „ZYMA“ NYON

Ce livre, utile à tous, traité de l'hygiène populaire et montre à chacun les moyens simples et pratiques d'éviter les maladies.

Ne devrait manquer dans aucune famille.

Une Aventure de Vidocq

— Si Montsimon est découvert, déclara Gaspard Latrippe, en scandant ses mots il le sera par nous. Et si nous le découvrons, je te garantis que nous n'aurons plus à redouter ses révélations ni celles de sa sœur, car tous deux vont retrouver sans retard, leur cher oncle Chasseneuil.

Et maintenant, conclut-il en se levant, que chacun de nous s'attelle à la besogne de tous ses forces. Il ne s'agit pas de plaisanter. Dites-vous bien que si nous n'avons pas le beau de Montsimon d'abord, de Vidocq ensuite, c'est eux qui auront la nôtre. »

Sur ces paroles qui résumaient en effet la situation, les quatre gredins se séparèrent... Comment Poulrain de Figères était-il parvenu à se faire un complice d'un des plus anciens agents de Vidocq?

Cette explication que l'ainé des Latrippe avait jugé superflu de donner, cette nuit-là, à ses associés, nous pouvons la fournir au lecteur.

Depuis longtemps déjà, le directeur des services criminels au ministère de la Justice sentait la nécessité d'être exactement renseigné sur ce que se passait à la Sûreté.

— Tant que je n'aurai pas auprès de Vidocq un homme à moi pour me tenir au courant

des actions de son chef, s'était-il dit souvent, je parviendrai bien difficilement à venir au bout de ce dernier.

Longtemps, il avait cherché le moyen de se procurer cet indicateur qui, pour être à même de lui rendre les services qu'il en attendait, devait faire partie du personnel de la rue Sainte-Anne.

Patience, sans y paraître, il avait recueilli des renseignements sur tous les agents de Vidocq, les uns après les autres, et avait acquis, non sans dépit, la conviction que ces hommes, dont le passé n'était pas irréprochable, avaient subi à ce point l'ascendant de leur chef qu'ils se montreraient réfractaires à toute tentative ayant pour but de les détourner de leur devoir envers leur « patron ».

Un seul peut-être, avait semblé à Poulrain de Figères susceptible d'être circonvenu: c'était Coco-Lacour. Ce Coco-Lacour, un des vétérans de la brigade — car il y était entré vers 1816 — alors qu'elle ne comprenait qu'une demi-douzaine d'agents et que Vidocq n'avait pas encore le titre de chef de la Sûreté — était un ancien voleur faisant partie de la catégorie des « Chevaliers-grimpants ». Il avait été accusé notamment d'avoir enlevé l'argenterie de l'inspecteur général Veyrat.

Repentant, très intelligent et assez instruit, le jeune Coco, après un séjour de plusieurs années à Bicêtre, fut admis par Vidocq dans sa brigade, dont il devint le secrétaire, quand le service de la police de sûreté fut officiellement organisé.

Souple, insinuant, mais ambitieux et infléchi de ses mérites, Coco-Lacour ne tarda pas à jalouser son chef, sans toutefois en laisser

rien paraître. Pourtant, à la suite de certaines calomnies sur Vidocq, dont Coco-Lacour s'était fait trop complaisamment l'écho, celui-ci fut congédié.

Il parvint, cependant, à forcer de supplications, de protestations de dévouement, à se faire réintégrer dans la brigade, mais eût-elle été le secrétaire de Vidocq, qui l'avait remplacé par Lapouche.

De cette disgrâce, Coco-Lacour conservait une sourde rancœur, parfaitement dissimulée du reste sous des marques de dévouement et un service irréprochable.

Poulrain de Figères, mis au courant de cette situation et devant l'état d'âme de Coco-Lacour, songea qu'en s'y prenant habilement, il pourrait peut-être l'exploiter à son profit.

Il résolut de s'y employer aussitôt et de se mettre en rapport avec l'ancien secrétaire de Vidocq. Ceci se passait alors que Zoé et Lepout se trouvaient à Brest.

Coco-BLacour avait une passion: la pêche à la ligne.

Chaque fois que son service lui laissait des loisirs, on pouvait le voir aux environs du Pont-Neuf, la gaulle à la main, et s'absorbant pendant de longues heures dans la contemplation de son bouchon qui flottait au fil de l'eau.

Un après-midi, alors que l'agent de la Sûreté se livrait à ce silencieux et innocent plaisir, il s'entendit interpellé:

— Fh bien, monsieur Lacour, ça mord?

Il se retourna et aperçut avec stupéfaction, M. Poulrain de Figères accoté au parapet du quai et qui semblait suivre avec un

vif intérêt les manœuvres du pêcheur.

Troublé à la vue d'un spectateur de cette importance, Coco-Lacour, rouge comme une tomate, fit le geste de tirer sa ligne et de se lever.

— Ne vous dérangez pas, dit vivement M. Poulrain, continuez, continuez; ça ne vous gêne pas que je vous regarde?

— Oh! monsieur le directeur, je suis très honoré, très flatté, au contraire, balbutia Coco-Lacour.

— La pêche à la ligne est ma passion, reprit vivement M. Poulrain. Malheureusement, j'ai seulement le loisir de m'y livrer pendant mes courtes vacances. Je vous envie, monsieur Lacour.

Le haut fonctionnaire de la justice affectait de ne pas dire: « Coco-Lacour », sachant que l'ancien « chevalier grimpeur » n'aimait pas ce sobriquet de Coco qui lui avait été donné dans les prisons et lui était resté depuis.

M. Poulrain de Figères resta une demi-heure à s'intéresser à la pêche de « M. Lacour » et après quelques propos échangés, se retira non sans avoir demandé:

— C'est votre place ici? Vous venez souvent?

— Dès que j'ai un moment, monsieur le directeur, c'est à dire ou trois fois par semaine. J'ai demandé au « patron » à prendre surtout le service de nuit. C'est plus dur, mais ça me laisse mes journées.

— Eh bien! monsieur Lacour, quand le hasard de mes courses m'amènera dans vos parages je viendrai vous voir, en passant. Vous m'avez l'air d'un fin pêcheur et lors-

qu'on n'est pas soi-même un profane! c'est une amusante distraction de vous regarder.

Puis il s'éloigna après avoir fait un petit salut de la main au « fin pêcheur » à la ligne.

— Fh le « patron » qui prétend que le directeur des services criminels est dur et cassant! pensa Coco-Lacour, quand M. Poulrain de Figères l'eut quitté. Il n'est pas fier du tout, au contraire. Mais avec ce Vidocq, c'est toujours la même histoire: il faudrait que tout le monde fut à ses pieds, même ses supérieurs.

Sans doute, M. Poulrain de Figères avait-il à se rendre fréquemment dans le quartier du Pont-Neuf, car ses stations auprès de Coco-Lacour se renouvelèrent.

Celui-ci se montrait du reste enchanté. Quelle aubaine pour lui d'avoir fait ainsi la connaissance du directeur des services criminels!

Aussi se mettait-il en frais pour gagner la sympathie de ce haut fonctionnaire, qui pouvait devenir un puissant protecteur.

— C'est curieux, lui dit un jour M. Poulrain de Figères vous prenez beaucoup plus de poisson que vos voisins!

— Cela tient, monsieur le directeur, à ce que j'appâte d'une façon spéciale. Une recette à moi.

— Ah! vraiment?

— Si cela peut vous être agréable, monsieur le directeur, je me ferai un plaisir de vous la donner par écrit.

— J'accepte volontiers. Je l'expérimenterai pendant mes vacances sur les bords de l'Oise.

Fabrique d'Armes et Machines

Fondée en 1878



Cartouches pour floberts Douilles de chasse etc.

Carabines floberts avec 100 balles et baguette Fr. 36-50 Fusils à air comprimé garantis Fr. 35.-

REVENDEURS demandez tarif!

Se recommandent:

Widmer Frères Neuchâtel, Téléph. 95 Bienne, Téléphone 408

W. BAUMANN HORGEN SUISSE Maison fondée en 1860



Volets à rouleaux Stores à lames prismatiques Volets à panneaux Paravents

U. AMMANN, ATELIERS DE LANGENTHAL

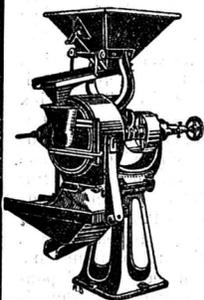
„Chaque paysan son propre meunier“

Moulin à farine «Vertical»

Décortique, nettoie, moule et tamise, produisant une excellente farine ménagère.

De grand profit pour chaque agriculteur!

Grand choix de machines agricoles



Vu la pénurie de fourrages vendez vos chevaux qui ne payent plus leur nourriture à la grande boucherie chevaline de Sion qui vous paie le plus grand prix du jour.

En cas d'urgence se rend à domicile.

Louis Mariethoud

Fabrique Fourneaux Sursee Offre les meilleurs POELES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES Catalogue Gratuit

Mme Bertone-Gaillard Sage-femme diplômée 10, Rue du Prince Téléphone 60-41 GENEVE

Mariage

L'Office d'Union français et étranger à Chaux, Côte d'Or, (France), créé sur l'instigation d'hommes les plus éminents, pr. la grandeur de la France et de la Suisse française. Toutes personnes susceptibles de s'unir, créer un foyer, une famille, peuvent s'y adresser. Joindre 1 fr. pr. réponse et renseignements.

MESDAMES, ne soyez plus inquiètes pour vos malaises particuliers, ils sont guéris par les dragées périodiques de la Pharmacie du Sapin, Vallorbe. la boîte à Frs. 3.50.

Corderie A. Savary, Lausanne

Fabrique de cordages pour tous usages, cordes et câbles de transmission (monteur spécial).

Ficelles grises et couleurs (vente en gros). Câbles acier (fabrication et réparations).

Fabrication, location et réparation de bâches imperméables et couvertures pour chevaux. OF9111L. Engins de gymnastique. Tél. 1217



Haches-paille -:- Coupes-paille

Moulins à vent, Tarares, Trieurs de toutes dimensions, depuis francs 150.- au plus cher Charrues Henriod & Ott, Herses, etc.

Comptoir Agricole Robert Porchet, Lausanne

Téléphone 196. Av. Université 4 et 5

Viande

Viande de jeune cheval pour rôti sans os le kg. frs. 3.20 Viande pour la soupe 2.40 Os pr. la soupe 1.50 Viande fumée 5.- Langues fumées, pièce, 5.-, 6.- Saucisses spéciales Schüblings et gendarmes, la paire fr. 1.60 Cervelas » 1.50 Wienerlis » 1.35

G. Zürcher boucher Bâle 5

En achetant des LOTS à 1 franc de la

loterie de l'église cath. rom. de Laufen vous soutenez une œuvre de bienfaisance et vous tendez la main à la fortune. Lots gagnants frs. 100.000.- Gros lots de frs. 10.000, 1000 etc. Constatation immédiate des lots gagnants.

Hâtez-vous, les derniers LOTS à 1 fr. de la

loterie en faveur de l'asile de convalescence pr femmes Croix Rouge de la Suisse (Section Oberaargau) seront bientôt tous vendus. Gros lots de 10.000, 4000 et 1000 etc. Envoi contre remboursement par l'Agence centrale à Berne Passage de Werdt No 199.

CAFÉ!

J'offre directement aux consommateurs, café vert garanti de qualité supérieure à 3 fr. 60 le kg.; grillé 4,60 en sacs de 5, 10 et 15 kg. contre remboursement. - Jean Lépori! Importateur de café, Massagno près Lugano (Tessin).

MESDAMES périodiquement soucieuses et inquiètes, demandez à la SOCIÉTÉ PARISIENNE, Genève sa méthode mensuelle régulatrice infailible. Catalogue gratuit Préservation.

Règles mensuelles Remèdes régulateurs contre les retards mensuels. Ecrire à H. Nalban, Pharmacien, Case Stand, Genève.



METTEZ EN BOUCHE chaque fois que vous avez à éviter les dangers du froid, de l'humidité, des poussières et des microbes; dès que vous êtes pris d'éternuements, de picotements dans la gorge, d'oppression; si vous sentez venir le Rhume, UNE PASTILLE VALDA dont les vapeurs balsamiques et antiseptiques fortifieront, cuirasseront, préserveront votre GORGE, vos BRONCHES, vos POUMONS. Enfants, Adultes, Vieillards ayez toujours sous la main des PASTILLES VALDA mais surtout n'employez que LES VÉRITABLES vendues SEULEMENT en BOITES de 1.-90 portant le nom VALDA

MAISON POUR L'ENSEIGNEMENT MUSICAL TOUT ce qu'il faut pour ou qui concerne la MUSIQUE chez Foetisch Frères S.A. LAUSANNE, NEUCHÂTEL et VEVEY PIANOS - HARMONIUMS INSTRUMENTS et ACCESSOIRES CORDES préparées renommées. ABONNEMENTS à la MUSIQUE TOUTE la Littérature Musicale. GRANDE LIBRAIRIE THEATRALE GRAMOPHONES et DISQUES

CAISSES Caisnes à vin, etc. CUVEAUX FUTS D'EMBALLAGE PARQUETS en tous genres, (lames pour planchers, lames à mouchettes.) Poteaux et traverses imprégnés au „Bellite-Neuf“ fournissent à conditions avantageuses Renter & Cie., S. A. BIENNE-BOUJEAN.

VIANDES 1ER CHOIX Bouilli à Frs. 2.50, 3.-, 3.50 le kg. Rôti 4.-, 4.50, 5.- Graisse à fondre 5.- Graisse fondue 5.- Saucisses fumées 5.- Porc salé (têtes, jambonneaux) 5.- Tétines fraîches et salées 2.- Cervelas et gendarmes 4.50

Henri Kuser S.A. Boucherie et charcuterie LAUSANNE Gare du Flon - Téléph. 31.20 Expéditions soignées contre remboursement. CARRELAGES ET REVETEMENTS DEVIS SUR DEMANDE J. ROD - LAUSANNE ST-ROCH 10 TEL.: 39.61

Liquidation Cagnions gris ou bleu très solide au lieu de francs 13.50, No 36-42 seulement frs. 12.50 Réclamez Art. 485 de la Maison de chaussures E. Madorin à Itingen. (Bâle-Campagne). Le catalogue sera joint à chaque commande.

REVEIL-DIXI (pas de marchandise de guerre) Mouvement en laiton pur, huilé et parfaitement réglé, 19 cm. de haut, cadran à 24 heures avec arrêt pour le réveil et aiguille de secondes. Avec 1 timbre, Frs. 7.-; avec 2 timbres frs. 8.-. Avec garantie. Contre remboursement. En prenant 2 pièces, franco dans toute la Suisse. Schweizer Uhren-Industrie „Helvetia“ Kreuzlingen 277

Viande et Charcuterie bon marché Bouilli, avec os Fr. 2.20 le kg. Rôti, sans os ni charge 3.40 Saucisses et saucissons 4.- Salamis 5.- Expédie à partir de 2 kilos, la Boucherie chevaline Centrale Louve, 7. - Lausanne.

Quelques jours plus tard, Coco-Lacour remettait à M. Pournalin de Figères une mirifique recette, copiée de sa plus belle écriture et où le blé, les fèves et l'absinthe entraient dans des proportions savantes. Cette passion commune pour la pêche à la ligne ne tarda pas à créer entre les deux hommes une sorte de familiarité, toujours infiniment dévouée de la part de l'agent de la Sûreté.

Coco-Lacour se confondit en remerciements, ne trouvant pas de mots assez forts pour exprimer sa gratitude. Certes, il ne manquerait pas de se rendre à l'invitation de l'« éminent » directeur des services criminels, pour les talents duquel, il avait toujours professé une si vive admiration. - Celui-là, pensa Pournalin en s'éloignant après avoir donné rendez-vous pour le lendemain à l'agent de Vidocq, celui-là est au point où je voulais l'amener. Vaniteux, jaloux, infatué de lui-même, c'est l'homme qu'il me faut. Je dois pouvoir en obtenir ce que je désire. Mais l'ancien Gaspard Latrippe était trop fin pour ne pas comprendre qu'il fallait céder avec une grande prudence. Que voulait-il obtenir en somme de Coco-Lacour? Qu'il espionnât et trahit Vidocq. Malgré la sourde rancune et la jalousie que l'ex-secrétaire disgracié nourrissait contre son chef, il était à craindre cependant que Coco-Lacour, subissant encore malgré lui l'emprise exercée par cet extraordinaire Vidocq sur son personnel, refusât de s'abaisser jusqu'à la trahison. Il fallait donc trouver le moyen de voiler aux yeux de Coco-Lacour la vilénie de l'acte sous d'ingénieux sophismes. Aussi, lorsque l'agent de la Sûreté se présenta le lendemain, à l'heure dite, chez M. Pournalin de Figères, celui-ci s'appliquait à présenter presque comme un service à rendre au chef de la Sûreté, le rôle de délateur qu'il allait proposer à son agent.

M. Pournalin prit un temps et laissa tomber d'une voix grave: - Il s'agit de Vidocq. Coco-Lacour fit un mouvement puis écouta avec une attention redoublée. - Je me vois obligé pour ce que je vais avoir à vous demander, continua Pournalin, de vous révéler un fait grave que j'aurais voulu tenir caché. Vidocq est fortement soupçonné d'entretenir des relations suspectes avec les sociétés de carbonaristes. Coco-Lacour ouvrit de grands yeux. - Je croyais que le carbonarisme n'existait plus, dit-il. - Erreur, monsieur Lacour, excreur! déclara nettement M. Pournalin. Si, depuis plusieurs années, à la suite de l'exécution des quatre sergents de la Rochelle, les carbonari n'ont plus guère fait parler d'eux, cette inquiétante société secrète subsiste toujours et depuis quelque temps manifeste une activité inquiétante. N'appartenant pas à la police politique, vous êtes excusable d'ignorer ces détails que le gouvernement s'efforce de cacher. Or, il semble bien que Vidocq possède des attaches suspectes avec ces ennemis du pouvoir royal. Jusqu'à quel point se trouve-t-il engagé, je l'ignore, mais il est certain qu'il s'est laissé entraîner sur une pente extrêmement dangereuse pour lui. - Est-il possible! s'exclama Coco-Lacour, sincèrement stupéfait. - Je ne parle pas à la légère, je vous prie de le croire! affirma audacieusement le directeur des services criminels. A mon avis, continua-t-il, avec une hypocrite indulgence quelque blâmable que soit la conduite de Vidocq, je me refuse à croire qu'il se rende exactement compte de la gravité et des conséquences de son acte et qu'il songe de propos délibéré à trahir le gouvernement qui l'emploie et le paie. Je vois plutôt de sa part un acte impulsif, irréfléchi, conséquence de cet esprit frondeur que j'ai souvent observé chez lui, et qui l'a poussé bien des fois à se mettre en opposition avec ses chefs. Pour moi, il a vu surtout dans son affiliation à une société politique hostile au pouvoir un

moyen de se prouver à lui-même son indépendance. Malheureusement, en haut lieu, tout le monde ne juge pas sa conduite avec la même indulgence et l'on attend que la condamnation des soupçons qui planent actuellement sur lui pour agir à son égard d'une façon très rigoureuse. Le discours de M. Pournalin impressionnait visiblement Coco-Lacour. Mais il aurait été bien difficile de dire si la perspective de la disgrâce dont son chef était menacé lui causait de la satisfaction ou des regrets. - En considération des services indiscutables que Vidocq nous a rendus, reprit d'accablantement M. Pournalin, je voudrais lui éviter une douloureuse fin de carrière. Bien que gracié depuis 1818 de la condamnation jadis prononcée contre lui, il n'a pas encore obtenu l'entérinement de ses lettres de grâce. Cette grâce n'est donc pas encore définitive. Elle peut être rapportée d'un instant à l'autre, et il suffirait d'un trait de plume pour renvoyer le chef de la Sûreté au bagne à l'île de Sté ou à Cayenne! Vidocq l'oublie parfois un peu trop. Bref! j'aurais songé un instant à le convoquer pour lui apprendre les bruits qui couraient sur son compte, à faire appel à sa franchise, et si réellement ces bruits étaient fondés, comme j'ai hélas! tout lieu de le croire à lui conseiller, afin de conjurer la catastrophe qui le menace de donner volontairement sa démission avant que l'on ait réussi à réunir contre lui des charges suffisantes pour provoquer la révocation et d'autres sanctions plus graves encore, peut-être. Ce mot de « démission » caressa agréablement l'oreille de Coco-Lacour.

(à suivre)